

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 55 (1919)  
**Heft:** 27-28

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

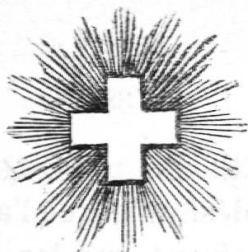
**Download PDF:** 09.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LV<sup>me</sup> ANNÉE

Nos 27-28

Série A



LAUSANNE

12 juillet 1919.

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

---

SOMMAIRE : *L'école et les éclaireurs. — Un « livret de l'éclaireur suisse ». — Vigilance scolaire. — Questions de programme et de méthode : La géographie locale. — Revue des idées : De l'origine de quelques jeux en plein air. — Tribune libre, faits et opinions : Un point d'analyse psychologique. — Informations : Cours pour maîtres primaires supérieurs. Traitements du corps enseignant bernois. Traitements des instituteurs français. — Françoise entre dans la carrière : Où deux vérités luisent dans la poussière. — Ouvrages reçus.*

---

**AVIS IMPORTANT.** — Tout ce qui concerne les adresses, les annonces et les abonnements doit être envoyé à la gérance et non à la rédaction.

---

## L'ÉCOLE ET LES ÉCLAIREURS

Lorsqu'en 1912 les premières patrouilles d'Eclaireurs firent leur apparition en Suisse, beaucoup de gens se montraient plutôt sceptiques à leur égard.

Depuis lors le mouvement a acquis son droit de cité, chez nous comme dans les autres pays civilisés. Les grands hommes d'Etat ont compris son utilité. Le président Wilson a plaidé chaleureusement la cause des Eclaireurs auxquels M. Gustave Ador a témoigné à mainte occasion sa grande bienveillance. La Croix-Rouge à son tour a décidé dernièrement de s'intéresser, elle aussi, à cette phalange de jeunes enthousiastes qui désirent devenir des citoyens utiles. Il est à souhaiter qu'une collaboration étroite s'établisse enfin entre l'école et les Eclaireurs. Il ne s'agit en effet de rien moins que du grand problème de l'éducation nationale. L'école et les Eclaireurs poursuivent le même but et devraient se compléter

mutuellement. Leurs méthodes pédagogiques diffèrent, mais leur accord est d'autant plus désirable que l'activité d'Eclaireur ne doit pas nuire au travail scolaire et que les instructeurs d'une troupe auraient souvent besoin des conseils et de l'appui moral des instituteurs.

### I. Le même but.

Il fut un temps où l'on admettait généralement qu'on n'avait qu'à ouvrir les écoles pour pouvoir fermer les pénitenciers. Nous savons tous maintenant que l'instruction sans l'éducation peut devenir une arme dangereuse dans la main d'un mauvais sujet. L'école donc ne peut pas se désintéresser du problème de l'éducation. Il ne s'agit pas dans une démocratie comme la nôtre de niveler les classes sociales en rabaissant tout esprit supérieur, pour aboutir au règne de la médiocrité ; il faut, au contraire, élever les masses vers un idéal supérieur, afin que tous fraternisent par les aspirations les plus dignes d'un peuple et se sentent unis par l'élan des cœurs vers un grand idéal. Atteindre à ce but, ou du moins travailler dans cet esprit, c'est ce qui fait l'apostolat de l'école.

C'est aussi là le but des Eclaireurs. Voici comment s'exprime le général Baden-Powell, le fondateur de ce mouvement : « L'avenir de la patrie dépend surtout du caractère de la génération qui monte. La prospérité d'un pays ne dépend pas tant de sa puissance militaire que de l'estime qu'on lui accorde en affaires. Notre civilisation montre des symptômes de maladie. On peut diagnostiquer : défaut de civisme. Nous savons le remède qu'il lui faut : éduquer le caractère des hommes de demain ! » Quel est l'instituteur aimant sa patrie qui ne souscrirait pas des deux mains à de telles déclarations ? Pour nous la crise sociale que nous traversons n'est pas seulement une question d'ordre économique. Nous connaissons trop de familles où de génération en génération se perpétuent les mêmes défauts de désordre, de saleté, de paresse, de mensonge et de vol. Ce n'est pas une question financière de sauver ces gens de la misère, c'est une question morale. Il faut que ces gens deviennent capables de donner à une pièce de cinq francs sa vraie valeur. La crise sociale ne saurait se résoudre dignement

que si l'on a compris qu'elle implique avant tout la question de notre éducation nationale.

## II. Deux moyens d'éducation.

Les écoles ainsi que les Eclaireurs désirent « donner à notre pays de nouvelles forces physiques et morales, » comme s'exprime Baden-Powell. Pourtant il serait injuste d'exiger de l'école plus qu'elle ne peut donner. Sans doute, l'influence d'un maître sur le caractère des élèves sera grande, si ce maître est une personnalité morale de réelle valeur. Les moments de récréation, les promenades et les courses, rapprochant les instituteurs et les écoliers, sont propices à ces entretiens qui se gravent dans le cœur de l'enfant. Cependant que de fois l'idéal d'éducation du maître doit rester utopique ! Il se heurte à de multiples obstacles. Les programmes d'école sont surchargés, les classes surpeuplées. La distance est grande entre les meilleurs conseils du maître et leur application par l'élève. Il faudrait vivre avec les enfants toute la journée pour avoir sur eux une influence profonde et pour réagir contre les mauvais exemples qu'ils rencontrent en dehors de l'école. Peut-on raisonnablement exiger cela d'un instituteur ?

Cependant le temps presse. Toutes les minutes sont précieuses. Ce que l'on n'est pas en droit d'exiger de l'école, les Eclaireurs se proposent de le faire. Il y a des enfants qui ne valent rien pour l'étude, qui pourtant sont pratiques, capables dans un autre domaine de l'activité humaine et qui s'épanouissent quand ils ont compris qu'ils peuvent pourtant servir à quelque chose. Il y en a d'autres qu'il faudrait soustraire à leurs livres pour les dégourdir un peu et leur montrer ce qu'est la vraie vie. On peut dire que la grande nature est par excellence l'école du caractère ; elle est le livre de la vie qui s'ouvre à chacun. Le but des Eclaireurs est de placer les jeunes énergies en face de ces réalités.

Les chefs instructeurs travaillent, courent, jouent... vivent avec leurs garçons. Que signifient les bivouacs, les courses, les jeux du scoutisme, les campements ? Ils doivent donner l'occasion de lutter, de persévérer, de s'ingénier pour vaincre les obstacles les plus imprévus. Ils permettent aux chefs et à leurs jeunes amis de vivre une vie de courage, de droiture et de bonté. S'ils offrent l'occasion



de parler des grands devoirs de la vie, à cœur ouvert, tout simplement, ils transforment la théorie en un apprentissage enthousiasmant. Ainsi s'explique la transformation opérée dans le cœur de beaucoup d'Eclaireurs.

La jeunesse déborde de vie; elle aime l'action, le mouvement, les aventures, l'imprévu. Le garçon est un demi-sauvage que l'immobilité en classe parvient à peine à civiliser. C'est là le mérite de Baden-Powell d'avoir su utiliser ces besoins du garçon, ce trop-plein de vie, d'avoir su orienter tout cela vers le bien en montrant par l'action aux jeunes que, pour valoir quelque chose dans sa patrie, il faut être un homme de volonté et de cœur, un homme droit. C'est en poussant le garçon à agir qu'il l'enthousiasme pour cet idéal.

### III. Collaboration.

Ce qui ressort de ces remarques générales, c'est que la personnalité du chef instructeur importe énormément. L'instructeur ne saurait élever l'esprit de sa troupe au-dessus du niveau moral qu'il a atteint lui-même. Il doit comprendre l'âme des enfants, il doit les aimer pour se donner à eux utilement. Il doit enfin posséder une certaine culture générale et beaucoup d'expériences puisées dans sa vie personnelle. La plus grande difficulté dans l'entreprise de Baden-Powell consiste précisément dans le recrutement de bons chefs instructeurs. Combien ce serait heureux d'avoir plusieurs de nos instituteurs à la tête de nos troupes suisses! Nous savons que leur grande tâche, leurs fatigues à l'école ne leur permettent guère de prendre une part aussi active à ce mouvement patriotique. La bonne volonté des jeunes instructeurs infatigables et d'un dévouement à toute épreuve devra suppléer dans la plupart des cas à cette regrettable lacune. Que les maîtres d'école, qui sont des professionnels de l'éducation, apportent toute leur bienveillante indulgence aux jeunes pédagogues improvisés! Nos instituteurs devraient faire partie de nos comités locaux où leurs conseils seraient très appréciés. Il serait aussi à souhaiter que des relations se créent entre instituteurs et chefs instructeurs et qu'ils se communiquent leurs points de vue dans les divers cas qui pourraient se présenter. Tel enfant apprend mal ses leçons. Que fait-il

aux Eclaireurs? Tel autre triche à l'école ou ment ou se montre brutal envers les plus petits. L'instructeur serait reconnaissant de connaître tous ces détails et saurait, au moment voulu, attirer l'attention de l'enfant sur les dangers de ces défauts.

Ce genre de collaboration serait, sans nul doute, un idéal. La confiance mutuelle se consoliderait ainsi pour le bien de tous. Le mouvement des Eclaireurs enfin doit être démocratique. Nous avons besoin pour pénétrer partout des élèves de nos écoles primaires autant que de ceux du collège. Une fois la confiance établie entre instituteurs et instructeurs, nous sommes sûrs que les maîtres recommanderont d'eux-mêmes les Eclaireurs à leurs garçons. Mais, pour cela, nous nous réservons de donner une autre fois d'autres détails sur l'idéal et l'activité des patrouilles.

ERNEST THILO, pasteur, Moudon.

---

#### Un « Livret de l'éclaireur suisse<sup>1</sup> ».

Connaissant le travail remarquable accompli par M. le pasteur Thilo comme chefs des Eclaireurs de Moudon, nous lui avons demandé de bien vouloir exposer dans notre journal son point de vue sur les relations du mouvement « Eclaireur » avec l'œuvre éducative de l'école publique. Notre attente n'a pas été déçue, et nos lecteurs apprécieront comme nous sa hauteur de vues et souscriront à son désir de voir ces deux institutions collaborer plus étroitement.

M. le pasteur Thilo a voulu faire profiter de son expérience tous les éclaireurs suisses et ceux qui les guident et les instruisent, en publiant son *Livret de l'éclaireur suisse*<sup>1</sup>. C'est bien le plus charmant *Vade mecum* que puissent souhaiter nos jeunes garçons dans leur apprentissage de la vie en commun, dans leurs pérégrinations au sein de la belle nature et dans leur préparation à la vie civique et sociale. Tout en s'inspirant des idées générales de l'ouvrage fameux de Baden-Powell, M. Thilo a su les mettre au goût de chez nous; rien ne trahit, dans son *Livret*, cet anglo-saxonisme exagéré qui a fait quelque tort à divers ouvrages similaires. Que ne trouve-t-on pas dans ce charmant petit volume! Après les directions indispensables à un candidat éclaireur, voici l'initiation à l'estimation des distances, à la lecture des cartes, à l'étude des arbres, à l'hygiène du corps et de la marche, aux premiers secours en cas d'accident, à l'installation d'un campement, aux jeux de plein air et d'intérieur, aux travaux manuels les plus utiles, aux soins de l'équipement. Puis c'est le coin de la patrie, un résumé d'histoire suisse et d'instruction civique en 25 pages, et toute la série des chants et des chansons familiers à l'écho de nos vallons et de nos montagnes. Le tout est abondamment illustré.

<sup>1</sup> *Livret de l'éclaireur suisse*, par Ernest Thilo, chef instructeur de la troupe de Moudon (Vaud). 1919, Edition de la Concorde, Lausanne.

Nous félicitons sincèrement auteur et éditeur de cette œuvre belle autant que bonne ; qu'ils portent ou non l'habit d'éclaireur, nos petits Romands y trouveront les meilleures leçons que nous puissions leur souhaiter : celles qui les prépareront à vivre une vie joyeuse, parce que saine et utile. E. B.

### VIGILANCE SCOLAIRE

Les Américains perfectionnent constamment leurs institutions scolaires. Depuis quelques années ils ont imaginé un service de visites à domicile. Une institutrice qualifiée est chargée de s'initier aux circonstances familiales de chaque élève, d'inspecter le milieu dans lequel il vit, de se rendre compte des obstacles qu'il peut y avoir, de ce chef, à son développement. Les parents, par leur mentalité, leurs mœurs, leurs allures, par leurs procédés éducatifs, sont eux-mêmes, le plus souvent, le grand obstacle. Tel élève qui paraît anormal dans ses allures, qui se montre énervé, inattentif, agité, incapable de s'intéresser à rien, est en vérité la victime de l'action exercée sur lui, au foyer, par son entourage, par la mère, le père, ou le contact avec d'autres personnes en relation avec l'intérieur où il vit. Il y a aussi la question d'hygiène ou d'alimentation, il y a les soins qui manquent, il y a les habitudes fâcheuses. La tâche de la visiteuse est de découvrir ces conditions défectueuses d'existence, ces influences nuisibles et d'y remédier.

Elle se fera l'amie des parents et leur conseillère, elle sollicitera les confidences de la mère, elle gagnera sa confiance, elle donnera aux parents le sentiment de leur responsabilité et leur fera comprendre que ceux qui s'intéressent à leur enfant ont les yeux sur eux, qu'ils comptent sur leur concours, qu'ils attendent d'eux une sollicitude constante visant au bien de l'enfant. L'école fait sa part, ils doivent faire la leur ; il y a un but à atteindre et il faut que tout s'accorde et s'harmonise pour acheminer vers ce but l'esprit et le cœur de la petite personnalité qui fait ses débuts dans la vie et qui a devant elle tout un avenir. Combien de parents, et cela dans toutes les classes, n'ont pas conscience de la tâche qui leur incombe et ne songent que très vaguement à l'avenir réservé à ces futurs hommes et femmes qui leur doivent la naissance !

La visiteuse, d'autre part, fera rapport sur ses observations et éclairera l'instituteur, l'institutrice, l'inspecteur, sur les soins particuliers, les égards et ménagements, dont chaque élève doit être l'objet, sur ce qu'il peut ou doit exiger de lui. Ces observations, ces notes, ces directions ne profiteront pas seulement à l'élève, mais au personnel enseignant lui-même. Tout un ensemble de considérations nouvelles se recommandera à son attention. Il s'initiera à la psychologie de l'enfance, il



deviendra éducateur à un degré supérieur ; son esprit s'ouvrira, son horizon s'éclairera, son cœur s'éveillera, il apportera plus d'amour à l'accomplissement de la noble mission qui lui est confiée et son travail lui deviendra de cette manière beaucoup plus intéressant. On peut entrevoir une ère nouvelle dans la marche de nos écoles, qui ont déjà réalisé en ces dernières années tant de progrès.

Nous avons lu des choses très intéressantes sur l'examen médical institué dans nombre d'écoles, portant sur la vue des élèves, souvent très défectueuse, et donnant la clef d'incapacités qu'on croyait d'ordre moral ou intellectuel, portant sur le fonctionnement du cœur ou des poumons, sur la conformation du corps et des organes. Ce que nous venons de dire ouvre aux investigations un nouveau champ, qui n'a pas moins d'importance et qui nous semble plus intéressant encore.

A. BROCHER.

## QUESTIONS DE PROGRAMME ET DE MÉTHODE

### La Géographie locale.

Il ne paraît pas superflu de revenir sur ce sujet si attrayant, proposé à nos discussions par le Département vaudois de l'Instruction publique.

Nul n'en contestera l'utilité pratique et éducative, dans le monde pédagogique tout au moins ; quant au profane, s'il n'y voit qu'un prétexte à promenades, il peut se tromper étrangement, à moins que, par notre négligence, ses critiques ne soient justifiées.

Soyons donc vigilants et actifs : sortons de nos classes pour apprendre, mais non pour flâner ; et, afin d'éviter des excursions trop fréquentes, je pense qu'il y a lieu de joindre les leçons de géographie locale à celles de botanique, de géométrie pratique, voire à quelques exercices de gymnastique et à des chants.

A ce titre-là, la géographie locale n'est pas exclusivement réservée aux jeunes élèves, *elle convient à tous les âges et doit s'adapter à tous les degrés.*

C'est ce que je me propose de démontrer en commentant le paragraphe du plan d'étude vaudois, précis quoique par trop laconique, concernant spécialement la deuxième année scolaire (enfants de 8 ans). 1° *Le lieu natal.* — Orientation Relief du sol, cours d'eau ; voies de communication, cultures, animaux. — 2° *Les habitants :* mœurs, occupations, industries, relations extérieures.

Ce programme est rationnel, mais il dépasse de beaucoup les aptitudes et le développement des enfants du degré inférieur ; il est donc nécessaire de le reprendre à mesure que l'enfant grandit et que s'accroissent ses facultés de raisonnement et de généralisation.

En principe, les leçons de géographie locale ont lieu sur le terrain ; elles sont ensuite commentées, complétées et répétées en classe, à la carte, au tableau noir, par des exercices d'application : élocution, dessin ou plan, éventuellement.

L'abstraction et la généralisation viennent ensuite : le relief du sol, l'exposition ainsi que l'altitude expliquent le climat ; les cultures, les voies de communication ; les occupations et l'industrie expliquent le commerce.

La statistique locale donnera lieu à de nombreux exercices de calcul oral et écrit :

1<sup>o</sup> On peut établir en classe le recensement des habitants d'une famille, d'une maison, d'un hameau, avec la collaboration des enfants eux-mêmes ;

2<sup>o</sup> Le recensement du bétail, par race ;

3<sup>o</sup> La statistique agricole : a) prés, cultures diverses, blé, cultures sarclées ;

b) Statistique des produits de consommation, de vente. Et par là on touche au commerce local, en faisant constater les ventes et les achats aux marchés de la ville voisine ;

c) Statistique des forêts, leur exploitation et vente des bois divers. On touche à l'industrie des scieries, menuiserie, constructions.

D'autre part, l'agriculture crée l'industrie du lait, des moulins agricoles, de la boulangerie, de la boucherie, de la fabrication du vin, du cidre, du sucre, des conserves alimentaires de fruits, légumes, du vêtement, etc.

On touche aussi aux conditions économiques du pays en étudiant les conditions locales, le ravitaillement de la localité, la vente du lait à la ville, etc. Il en est de même pour les produits de l'industrie mécanique, chimique, les objets d'habillement, de ménage, les outils, les machines que la ville fournit à la campagne, soit qu'elle les fabrique elle-même, soit qu'elle les achète dans d'autres régions de la Suisse ou à l'étranger. Nous justifions ainsi la création des voies de communication : routes, ponts, chemins de fer, postes.

Rappelons ensuite que la géographie locale est la base de l'étude du système métrique et de la géométrie. On trouve une application pratique du système métrique dans les mesurages que l'on fait de la salle d'école, du bâtiment, du préau. A chaque excursion, il est bon de se munir d'un ruban métrique, afin de mesurer à l'occasion, des champs, des bois, des troncs d'arbres, etc. D'autre part, la laiterie, le magasin nous offrent l'occasion de nous rendre compte de l'usage des poids et mesures. La géographie locale est ainsi intimement liée aux autres branches d'enseignement dont elle constitue le fond positif et tangible, le « donné concret », en même temps qu'elle est la base rationnelle de la géographie universelle. La géographie locale est propre à rendre l'étude de la géographie universelle non seulement plus éducative, mais aussi plus pratique. Elle n'est pas uniquement une discipline à l'usage des tout petits, mais elle peut et doit être appropriée aux degrés moyen et supérieur.

J'entrevois là l'utilité pratique de la géographie locale ; elle fournira en temps opportun aux futurs agriculteurs ou artisans les connaissances nécessaires, les notions positives dont ils auront besoin pour leurs expériences, pour leur commerce, leur industrie ; au paysan, par l'étude du climat, de la géologie élémentaire ; au commerçant, à l'industriel, par l'étude des conditions économiques de la contrée où ils sont fixés. Enfin, la géographie locale favorisera l'idéal national, l'union, la solidarité entre campagnards et citoyens qui ont des intérêts et des devoirs réciproques. Par cela même, la géographie locale revêt une dignité spéciale dans l'éducation morale et civique de l'enfant en le rattachant si possible au foyer paternel, à l'intérêt de sa famille tout d'abord, puis au sol national et à ses institutions, et en l'intéressant à l'histoire de sa famille, de son village, de sa ville, de son pays. Comme l'histoire, elle enseigne le patriotisme.

CAMILLE GRIN.



REVUE DES IDÉES

**De l'origine de quelques jeux de plein air.** — A en croire les tenants de la loi biogénétique selon laquelle le développement des enfants passerait par les mêmes phases que celui des premiers humains, il serait possible de retrouver chez ceux-là les germes de certaines activités qui furent les activités principales de nos lointains ascendants. Bien que ceci puisse paraître paradoxal, la loi biogénétique, si évidente soit-elle dans le développement embryologique (et ceci malgré les affirmations contraires de Hertwig, de Vialleton et d'autres physiologistes) est beaucoup plus évidente encore dans le développement psychologique du petit enfant. Même chez celui qui est élevé loin de tout camarade de son âge, on voit naître des activités spontanées qui ne peuvent avoir d'autre source que dans l'éveil d'un instinct ancestral. Il est évident toutefois que, dans l'organisation des jeux de société, l'imitation joue un rôle considérable. L'instinct ou besoin de jouer est le moteur intérieur, et le jeu lui-même, avec ses règles empruntées, de génération en génération, par la tradition (qui n'est autre que l'imitation), est en quelque sorte le mécanisme extérieur de l'activité ludique. La question se pose donc de savoir quand et comment tels ou tels jeux ont commencé à se manifester et à la suite de quelles expériences humaines collectives ils se sont cristallisés sous une forme traditionnelle.

C'est là ce qu'étudiait récemment dans la *Bibliothèque Universelle*, de façon originale et extrêmement intéressante, M. J.-El. David, par ailleurs rédacteur à la *Gazette de Lausanne*. M. David fait d'abord une triple constatation découlant de ses études antérieures de la question : « Indépendamment de la réalité dans laquelle plonge son imagination, premièrement l'enfant imite, copie et répète une série d'actes reliés les uns aux autres par une idée directrice ; deuxièmement, de cette série il a retenu l'essentiel seulement ; et, troisièmement, il introduit dans la série une règle, de telle sorte que les mouvements et les paroles, s'il y a lieu, se succèdent dans un ordre donné. *Imitation, simplification, régularité*, voilà trois caractéristiques du jeu spontané de l'enfant. » Ceci posé, l'auteur montre que plusieurs jeux de compétition ont pour origine évidente le souvenir de l'attaque de nos ancêtres du moyen âge et de l'époque des Romains devant une forteresse et de la défense de celle-ci. C'est le cas en particulier du jeu de hornuss, pratiqué depuis l'origine des temps dans le canton de Berne, en Suisse. C'est le cas également des jeux de balle et de cricket dans lesquels on rencontre des souvenirs de cette origine historique lointaine, et cela jusque dans la terminologie employée. Ainsi le wicket n'est autre que le vieux mot français guichet (de la forteresse). Les jeux de billes et les mots employés dans ces jeux présentent également des traits qui en montrent l'origine jusque dans la pratique de la chasse, quelques-uns des joueurs représentant les chasseurs, d'autres l'animal poursuivi. Dans certains jeux de balle, celui de rounders, par exemple, des refuges successifs sont ménagés, rappelant soit les hôtelleries séparées par des régions fréquentées par des brigands, soit, comme c'était le cas dans les environs de Genève, des forts secondaires que l'on occupait à l'époque de la vendange, qu'il fallait ravitailler, et dont il fallait revenir avec la récolte intacte, malgré les attaques des seigneurs du voisinage.

L'exemple le plus curieux d'une origine antique des jeux est toutefois fourni par le célèbre jeu de la marelle où l'on trouve, avec de légères modifications, une foule de pratiques des cultes antiques, en particulier du culte égyptien. Dans l'un de ces jeux la case terminale, le Saint des Saints des temples d'autrefois, est encore appelée le Ciel. Nous ne pouvons donner ici des développements plus considérables. Il faut les lire dans le texte. Signalons pour terminer que l'auteur de l'article demande à ses lecteurs de vouloir bien lui signaler les variantes dans les règles des jeux qu'il a décrits et les noms employés dans la région où ils se trouvent. Ce n'est que d'une comparaison géographique très étendue qu'on pourra tirer certains indices sur la répartition et même éventuellement sur l'origine de tels ou tels jeux de plein air.

AD. FERRIÈRE.

### TRIBUNE LIBRE, FAITS ET OPINIONS

**Un point d'analyse psychologique.** — *Il n'est pas d'usage d'ouvrir dans le corps d'un journal des discussions à propos des comptes rendus bibliographiques publiés par la Rédaction. Nous faisons exception pour les lignes suivantes, qui traitent d'un point intéressant d'analyse psychologique :*

Votre distingué collaborateur, M. Albert Chessex, dans le bienveillant compte rendu qu'il a fait de ma *Psychologie générale tirée de l'étude du Rêve*, dans l'*Educateur* du 24 mai, élève un doute sur la légitimité de la méthode d'introspection et d'observation exclusivement personnelle, que j'ai employée pour établir les lois que j'expose dans cet ouvrage.

Tout en rendant hommage au souci de la vérité qui inspire cette observation, j'essaierai de dissiper, par quelques brèves remarques, la crainte qu'elle implique sur la validité des résultats auxquels je suis parvenu.

Toutes les sciences ne passent-elles pas du particulier au général, ne concluent-elles pas d'un fait rigoureusement analysé à la loi dont ce fait est une application? Avec une perspicacité et une patience suffisantes, on pourrait, en partant de l'un des derniers théorèmes de la Géométrie, remonter toute la série des théorèmes qui l'amènent, et retrouver, maille après maille, toute la chaîne des propriétés dont ce théorème est un ultime croisement. De même, c'est par l'observation d'un seul petit fait, une pomme qui tombe, que Newton a découvert la loi la plus générale que les hommes aient encore atteinte, celle de l'attraction universelle. De même encore en physique, il n'est pas nécessaire d'étudier beaucoup d'échantillons de soufre, par exemple, pour établir les propriétés du soufre en général; il suffit d'être exact et rigoureux dans l'observation du morceau de soufre qu'on manipule.

Un seul fait, lorsqu'il est parfaitement analysé, suffit donc à légitimement formuler une loi. De même, dans les sciences des êtres vivants, d'un individu bien observé on a le droit de tirer les caractères de toute l'espèce dont il est un représentant. Si l'on parvenait, par exemple, à éclaircir le grand mystère de la mort, ne fût-ce que sur un humble insecte, ou même sur une plante, n'aurait-on pas trouvé du même coup ce qu'est la mort pour tous les êtres vivants, y compris les hommes? On n'aurait plus qu'à mettre au point, pour chaque espèce par

ticulière, la théorie qu'on aurait établie par l'étude de la mort de l'insecte ou de la plante.

Pour que nous ayons le droit de conclure de notre psychisme personnel à une psychologie générale, il faudrait que nous fussions sûr que notre propre psychisme est normal. Nous l'espérons et, ne le fût-il pas, d'ailleurs, que notre étude pourrait encore être fertile et solide, car, c'est Claude Bernard qui le dit : « Les lois de la maladie sont les mêmes que les lois de la santé » ; ce sont les mêmes causes qui agissent, ici et là, et même la déformation de leur mode normal d'action est une lumière précieuse pour le savant, car elle fait plus nettement apparaître cette action.

Pour les phénomènes qu'on ne peut saisir que de l'extérieur, c'est-à-dire pour tous les phénomènes, sauf les faits psychiques, il est admissible qu'on corrige l'approximation et la superficialité des observations par le grand nombre des cas observés. Mais bannir l'introspection de la psychologie, c'est s'enlever la seule occasion que l'homme ait de connaître un fait « du dedans », intimement. Un état d'âme, raconté, est déjà défraîchi, déformé par la brutalité nécessaire des mots, et en quelque sorte dévitalisé. De même qu'un galet n'est irisé que dans la mer même, et qu'il perd son éclat sitôt qu'il est sec, de même un fait psychique n'a sa vie et sa fraîcheur qu'au moment même où il naît ; pour le connaître réellement, il faut l'étudier « se formant », en nous-même, bien plus que « tout formé » et raconté par les autres. D'autant plus que rien n'est plus malléable et changeant que le souvenir d'un rêve, et que, chaque fois qu'on le raconte, on le raconte autrement, tout en étant à chaque fois sincère.

Nous avons donc préféré, aux observations étrangères dont nous n'aurions jamais été pleinement sûr, nos observations personnelles, que nous avons faites extrêmement nombreuses (plusieurs milliers de faits), détaillées et précises. Avons-nous eu raison de passer du particulier au général ? Nous n'avons rien fait de plus que ce que fait tout savant, qui postule la généralité et la permanence des lois qu'il découvre. C'est en somme l'« induction », sans laquelle il n'est pas de science positive possible.

Et s'il est permis de juger une méthode à ses fruits, le lecteur de notre « Psychologie Générale » estimera sans doute que notre méthode est légitime, puisqu'elle nous a permis d'aboutir à des résultats importants et nouveaux, ainsi qu'ont bien voulu nous le témoigner déjà d'éminents psychologues.

ALBERT KAPLOUN.

#### INFORMATIONS. DIVERS

**Cours préparatoire pour maîtres des classes primaires supérieures vaudoises.** — On nous prie d'attirer l'attention des intéressés sur le cours préparatoire et de perfectionnement de cet automne. (Voir aux annonces.) C'est le dernier de la série commencée en 1917. Il ne sera pas donné de cours semblable en 1920. Les inscriptions seront admises quelques jours encore.

**Cours de culture physique.** — On trouvera dans notre prochain numéro le prospectus du prochain cours de l'île St-Pierre (13-16 août).



**Augmentation des traitements du corps enseignant bernois.** —

Dans leur réunion du 7 juin, les délégués de la Société des instituteurs se sont ralliés aux propositions du gouvernement en ce qui concerne les traitements des maîtres primaires, à faire figurer dans une nouvelle loi. Suivant les années de service, l'instituteur retirerait de 3500 à 4700 francs; l'institutrice, de 3300 à 4500 francs et la maîtresse d'ouvrages de 400 à 600 francs. Le corps enseignant primaire recevrait en outre les prestations en nature des communes, soit le logement, le bois et une pièce de terre cultivable. Ces prestations pourront être indemnisées en argent.

Les communes auraient à leur charge un traitement d'au moins 2000 francs et les prestations en nature ou leur indemnisation.

L'Etat payerait le solde, soit 1500 francs à l'instituteur, 1300 francs à l'institutrice et les augmentations pour années de service.

Dans leur réunion du 14 juin, les délégués de la Société des maîtres secondaires ont pris des décisions analogues.

Le traitement de l'instituteur secondaire irait de 5500 à 7500 francs, le maximum devant être atteint au bout de 12 ans. La maîtresse secondaire recevrait 5300 à 7300 francs, soit 200 francs de moins que l'instituteur. La commune aurait à sa charge un traitement de 3000 francs au minimum, tandis que l'Etat devrait se charger du solde et en particulier des augmentations pour années de service (fr. 2000).

H. GOBAT.

**Traitements des instituteurs français.** — On sait qu'un conflit s'était élevé entre l'Association des Amicales d'instituteurs français et le gouvernement au sujet du projet de loi qui fixe, pour nos collègues de France, de nouvelles bases de traitements. Le *Manuel général* nous apporte une bonne nouvelle : Grâce à la ténacité du rapporteur, M. Adrien Veber, la Commission du budget a adopté définitivement, dans sa séance du 17 juin, le projet de relèvement des traitements qu'il avait établi.

Voici les caractéristiques essentielles de ce projet, en ce qui concerne les instituteurs.

*Traitements.* — Stagiaires : 3600 fr. ;

6 classes de titulaires, de 4000 à 6000 fr. ;

hors classe : 6500 fr.

*Avancement.* — Pour le passage en 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 1<sup>re</sup> classe : 10 % du personnel, au choix après 3 ans ; 25 % au choix après 4 ans ; 65 % à 5 ans.

Le passage de la 6<sup>e</sup> classe à la 5<sup>e</sup> aura lieu après 4 ans ; le passage de la 1<sup>re</sup> classe à la hors classe après 5 ou 6 ans au choix, 7 ans à l'ancienneté.

Pour les institutrices comme pour les instituteurs, la limite d'âge assignée à la capacité d'enseigner est 18 ans. Un instituteur qui n'aura aucune promotion au choix atteindra la hors classe à 51 ans révolus.

*Indemnités.* — Le principe des indemnités suivantes est maintenu : résidence, prime au B. S., cherté de vie de 2 fr. par jour, allocations pour charges de famille.

## Françoise entre dans la carrière.

### III

#### Où deux vérités luisent dans la poussière.

Je viens, oncle Rabat-Joie, de faire deux grandes découvertes. Il vaut la peine de te décrire les lieux et les circonstances. J'étais « de garde ». Etre de garde, en notre jargon, signifie, pendant les vingt minutes que dure, par deux fois, la récréation, faire les cent pas dans le préau. C'est un exercice qui ne manque pas de danger et exige de la pratique. Les enfants jouent. Cela signifie que trois à quatre cents écoliers des deux sexes hurlent, piaillent, miaulent, meuglent, barriquent, se poursuivent, se roulent à terre, se menacent, boxent, s'accrochent, se griffent, s'invectivent, dans un tohu-bohu, un entrecroisement de courses échelonnées qui doit évoquer, aux yeux des passants, les évolutions des fauves lâchés dans la cage centrale d'une ménagerie. Nous nous promenons de long en large. Il s'agit d'éviter la chaîne qui court en farandole et se disloque et se renoue autour de vous, le coureur qui vous arrive, tête baissée, en plein estomac, la balle qui plonge sur votre tête, la poignée de gravier qui vous crépite au visage. Vous évoluez tant bien que mal, arrêté par quelque mauviette qui, le doigt en l'air et la mine innocente, vous demande, en rongant sa pomme :

— M'zelle, j'peux aller aux cabinets ?

Ou bien c'est un gaillard que vous citez à votre barre pour le prier de se montrer moins brutal et qui vous déclare sans ambages :

— Les filles nous chicanent. Quand les filles m'em...bêtent, moi, j'leur colle un pain !

Inutile de te dire, oncle Rabat-Joie, que « l'accident » arrive toujours derrière votre dos, à l'autre bout du préau. Si la législation française était en vigueur chez nous, j'aurais déjà dévoré tout mon traitement de l'année et mis ma famille dans les dettes, mon pauvre oncle, par les articles de pansement, le lysol, l'arnica, les indemnités dues aux éclopés, aux bosselés, aux ébréchés, aux écorchés, victimes de ma « surveillance ».

J'y songeais, avec une certaine reconnaissance intime pour nos autorités tutélaires, tout en lisant d'un oeil une circulaire reçue du matin même. A vrai dire, un peu de perplexité se mêlait à ma gratitude. La faute en est à la prose officielle, que je n'ai point sous les yeux en cet instant, mais dont j'ai retenu l'esprit — si tant est que l'esprit ait jamais animé la prose officielle. En tout cas, ce n'est pas l'esprit d'à-propos. La circulaire en question attirait, en effet, l'attention du corps enseignant sur les soins à donner aux organes respiratoires, sur l'importance de conserver intact le libre jeu des poumons. Elle enjoignait, au nom de la Faculté, les exercices rationnels journaliers, vantant les vertus du soleil et de l'air pur. Une novice de ma sorte eût dû en savourer les termes avec componction, à la fois comme axiome scientifique et vérité d'Évangile. Oncle Rabat-Joie, tu connais ta nièce ; me vois-tu, mon papier à la main, et riant, — toute seule, hélas ! car mes camarades vont s'ébattre dans le jardin, — à regarder le grouillement de ces quatre cents larves, s'agitant au milieu du nuage âcre soulevé au-dessus de ma tête, par leurs huit cents pieds ? Au point que la pluie



de vingt orages successifs ne parviendrait pas à décrasser les sapins miteux qui jouent aux quatre coins autour de la fontaine.

— Mademoiselle Burnet, je vous prends en flagrant délit de malice.

Je sursaute. M. Cormier vient me rejoindre, étant de corvée avec moi. Jean Cormier, — Werther, pour ces demoiselles, — est notre condisciple. C'est à dire qu'il est stagiaire comme nous, mais non notre contemporain. Quelques années de préceptorat à Moscou, ou à Constantinople, à moins que ce soit au Cap ou en Mélanésie, nimbent son front d'une auréole. Il promène des airs mélancoliques qui impressionnent fort mes amies. Ces légendes l'enveloppent, que dis-je, le drapent de mystère.

A-t-il laissé son cœur à une princesse slave, à une sultane du Grand Turc ou à une négresse hottentote, on ne sait rien de précis à ce sujet. Mais je connais une bonne douzaine de jeunes « vertus » qui se sont mises à la recherche de l'objet égaré. Je n'aime pas beaucoup M. Jean Cormier. Le croirais-tu ? Il m'in-time. Sous son regard, je me sens devenir transparente.

— Les recommandations d'en haut chatouillent votre verve frondeuse ? Attendez-vous à en voir bien d'autres, ma chère collègue ! La pédagogie — elle aussi — est à un tournant de son histoire. Les idées modernes battent de l'aile et se heurtent la tête aux barreaux de la vieille cage. Les jeunes êtres veulent s'élan- cer vers une vie plus large et les rigides disciplines d'antan les emprisonnent et les blessent. Nos systèmes éducatifs ont toujours eu le défaut de ne pas être assez souples pour s'adapter aux évolutions. Ils s'inspirent du passé, quand ils devraient deviner l'avenir et l'idée met vingt ans à passer de l'utopie à la pra- tique. Franchement, l'ordre social ne serait-il pas culbuté si toute cette mar- maille s'éparpillait dans ces allées si bien ratissées, franchissant les barrières et allait s'étendre, le ventre au soleil, dans ces pelouses soigneusement léchées. Vous rendez-vous compte de l'atteinte portée à la dignité galonnée du garde, à la toute-puissance de l'écriveau : Défense de... ?

C'est ce qui vous explique que, depuis longtemps, la circulaire ci-contre aura jauni dans le classeur, quand on s'avisera d'envoyer les écoliers jouer dans le parc que voilà et dont ne les sépare que la mince et infranchissable grille du « règlement ».

— Monsieur Cormier, je vous en veux. Vous troublez ma conscience. Com- ment, désormais, pourrais-je me conformer aux circulaires et respecter l'ordre établi ?

Werther éclata de rire.

— Pas de conciliation possible, ma jeune collègue. Pas de compromission pour ceux de notre volée. Il faut prendre parti. Avaler, au risque d'angine ou de laryngite, la poussière et les microbes dévotement, parce qu'on ne s'insurge pas contre ce qui s'est toujours fait et que les pères et mères de nos écoliers ne sont point morts de ce régime. Ou prendre au sérieux les suggestions des novateurs et rompre en visière aux sacro-saintes traditions, au risque de la vindicte pu- blique. Il faut opter. Hier ou demain. Aujourd'hui n'existe pas en péda- gogie.

— Alors, demain ! J'ai le cerveau, la gorge, le cœur, la peau encrassés des

poussières scolaires. J'ai soif d'air pur et de libre mouvement. J'en veux gorger mes disciples !

Oncle Rabat-Joie ! Que n'as-tu vu le regard sarcastique qui tomba d'en haut sur moi.

— Mademoiselle Burnet, vous me paraissez bien séditieuse. Ne vous seriez-vous point égarée dans une carrière qui n'est point propice aux révolutions ?

J'allais répliquer vertement quand une équipe de joueurs de balles nous arriva dans les jambes. Je m'effaçai. Mais le flot s'arrêta de lui-même devant mon collègue.

Et je vis avec stupéfaction des bonnets se soulever poliment, des mains se tendre, des sourires fendre les bouches :

— B'jour, m'sieur Cormier !

— Bonjour Ruffat ! Bonjour Renaud ! Bonjour Morel !

Ce sont quelques-uns de « mes » élèves.

— Toujours sages ?

— Oh ! oui, m'sieur !

Et on lance, de mon côté, des regards sournois et défiants.

— Ce sont des habitués de la « gardienne ». C'est pourquoi nous sommes si bons amis, m'explique mon collègue. Un peu turbulents, mais vous les avez domptés....

— Vous savez ?... ne puis-je m'empêcher de lâcher bêtement.

Et je rougis... et je rougis de rougir !

Werther rit de nouveau.

— Oui..., oui..., ils m'ont raconté. Ça les a un peu humiliés, ce n'est pas mauvais. Cette petite patte-là n'a pas dû leur faire bien du mal !

L'impertinent ! Il tourne court.

— Ce sont de braves garçons et M. J. a au moins le mérite de laisser à chacun sa saveur et de ne pas les accommoder tous à la même sauce. Avez-vous remarqué le joli talent de Ruffat pour la caricature ! D'un trait, il vous silhouette avec vos caractéristiques. Il a toute une galerie de portraits avec texte entre ses pages de livres. Morel, lui, ce sont les petites bêtes. Pas une mouche, pas un insecte qui passe à sa portée sans qu'il arrive à savoir comment c'est apicté et comment ça peut vivre. Il a refait, à sa façon, des découvertes de J. Fabre. Quant à Renaud, attendons-nous, d'ici à dix ans, à le voir passer au-dessus de nos têtes sur un appareil de son invention. L'aéro moderne n'a plus de secrets pour lui. Les générations marchent à pas de géants. Sans que nous nous en mêlions, par le seul fait qu'ils ont les yeux et l'entendement ouverts, voilà des marmots au clair sur les lois scientifiques qui semblaient abstraites et rebutantes à nos raisonnements de vingt ans. Pardonnez-moi, ma jeune collègue, je parle des miens, dépassés depuis un certain temps.

Je me tais, morfondue. Ainsi, depuis près d'un mois que je remplace M. J., je n'ai vu, dans mes élèves, qu'une masse compacte, homogène, composée de cellules toutes pareilles. Quand je pense à eux, j'évoque une liste de noms auxquels, à peine, puis-je accoler une physionomie. « La classe » est faible en orthographe. « La classe » chante faux à faire hurler les chiens. « La classe » est

turbulente à faire prendre une crise de male-rage à Sainte-Patience elle-même. Jamais il ne m'est venu à l'idée que ce corps a trente têtes distinctes et qu'elle se désagrège en trente personnalités indépendantes dès qu'elle a franchi la grille du préau pour rentrer dans la vie. Il a fallu que Werther!...

Heureusement, le timbre sonne. La foule hurle son allégresse en une clameur plus assourdissante. Un nuage plus épais, soulevé par les pieds trainés dans le gravier, marque la fin des réjouissances.

Werther autour des garçons, moi autour des filles, nous vironnons en chiens de berger et aboyons pour rassembler le troupeau. Mes camarades reviennent à la volée.

— Ah! ça! Françoise! que contiez-vous donc à Werther pour le faire rire si fort? Vraiment vous électriseriez un caillou et donneriez le fou-rire à une limace. Prenez garde, Werther, à ce qu'on dit, est un grand dévoreur de cœurs féminins...

— Le mal est fait, mes petites. Nous nous embarquons demain pour Stamboul. Mais pour ne pas vous faire de peine, j'ai obtenu qu'on vous enlève toutes: ça fera très bien dans le harem!

Et, sans m'attarder à l'explosion de « Oh! » de « Ah! » de « Quelle horreur » de mes amies « scandalisées », je remonte quatre à quatre reprendre mon poste à la tête de mon bataillon.

Dès lors, oncle Rabat-Joie, je regarde Werther avec une considération nouvelle. Il a attaché deux lanternes à mon char. Pour parler sans image, il a doté la pédagogue inexperte que je suis de deux clairs principes qui jettent une lueur sur ma route incertaine.

Primo : Chacun de nous doit être un preux armé de foi et de volonté, prêt à briser les vieilles routines toutes les fois qu'elles retiennent l'envol des justes idées.

Secundo : Il n'y a point de « classe », de « division », de « groupe » pour un vrai éducateur. Il y a des élèves, des enfants, de jeunes êtres dont chacun mérite l'attention et les soins du « maître » pour lui-même.

Ose dire que la poussière n'a pas du bon et que Werther n'a pas été envoyé sur ma route par les soins occultes du dieu de la Pédagogie!

FRANÇOISE.

L. H.

---

#### OUVRAGES REÇUS

*Fundamento de la lingvo Esperantido.* Novo formo de la lingvo internacia Esperanto, verkita da Antido, 10, Hôtelgasse, Berne.

Il s'agit d'une nouvelle forme de la langue internationale conciliant les avantages de l'esperanto et ceux de l'ido. L'auteur, le distingué linguiste René de Saussure, en a justifié la publication dans une très intéressante lettre parue dans *l'Essor* du 14 juin.



**HORLOGERIE  
- BIJOUTERIE -  
ORFÈVREURIE**



# **Bornand-Berthe** **Lausanne** 8, Rue Centrale, 8 Maison Martinoni

**Montres** garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.  
**Bijouterie** or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —  
**Orfèvrerie** argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1<sup>er</sup> titre, marque Boulenger, Paris.

**RÉGULATEURS — ALLIANCES**

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).  
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

## **Pompes funèbres générales**



### **Hessenmuller-Genton-Chevallaz**

S. A.

**LAUSANNE** Palud, 7  
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

**FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES**

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs de la Société Pédagogique Vaudoise.



A TOUS LECTEURS! Souvenez-vous que

# **Charles MESSAZ** **Photographe Professionnel**

a fait ses preuves par 30 années de pratique dans le domaine de la **PHOTOGRAPHIE**

L'atelier, bien agencé, est situé au No 14 de la

**Rue Haldimand, à LAUSANNE**

Il est ouvert tous les jours. — Téléphone 623. — Ascenseur.





# Le Mouvement Féministe

*Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande*

Abonnement : 3 fr. 75

Le numéro : 25 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

**Sommaire : N° du 10 juillet :** L'idée marche... : E. Gd. — La votation neuchâteloise : Emma Porret. — La nouvelle loi pénale bâloise : G. Gerhard. — Variété : La Coque : L. Péris. — VIII<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin : Lucy Dutoit. — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire fédérale : Irène Montandon. — Lettre de Hollande : P. de H. — De ci, de là. — A travers les Sociétés éministes et féminines.

ACCORDAGES DE PIANOS

**L. GINDROZ, à Avenches**

Elève de M. Jean HUBER, de Lausanne



**Vêtements confectionnés**  
et sur mesure  
POUR DAMES ET MESSIEURS

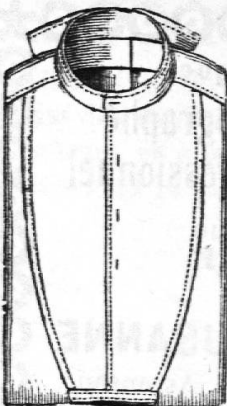
---

**J. RATHGEB-MOULIN**  
Rue de Bourg, 35, Lausanne

---



Draperies, Nouveautés pour Robes.  
Trousseaux complets.  
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.  
*Escompte 10 0/0 au comptant.*



## Chemiserie Ch. Dodille

Rue Haldimand, LAUSANNE

Atelier spécial pour chemises sur mesures

**COLS, CRAVATES, SOUS-VÊTEMENTS**

*Les dernières nouveautés.*



Librairie et Edition J. H. JEHEBER  
GENÈVE — 20, Rue du Marché — GENÈVE

**Viennent de paraître :**

O. S. MARDEN

**Fais bien  
ce que tu fais**

Un petit volume de 88 pages . . . . . fr. 1.—

Ralph-Waldo TRINE

**CE QUE  
TOUT LE MONDE CHERCHE**

Un volume petit in-16, de 168 pages . . . . . fr. 2.50

O. S. MARDEN

**LA JOIE DE VIVRE**  
ou comment découvrir le secret  
du bonheur

Un volume de 274 pages, 4<sup>me</sup> édition . . . . . fr. 5.—  
id. relié . . . . . » 6.50

# Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires. L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

## ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

## ÉPARGNE SCOLAIRE

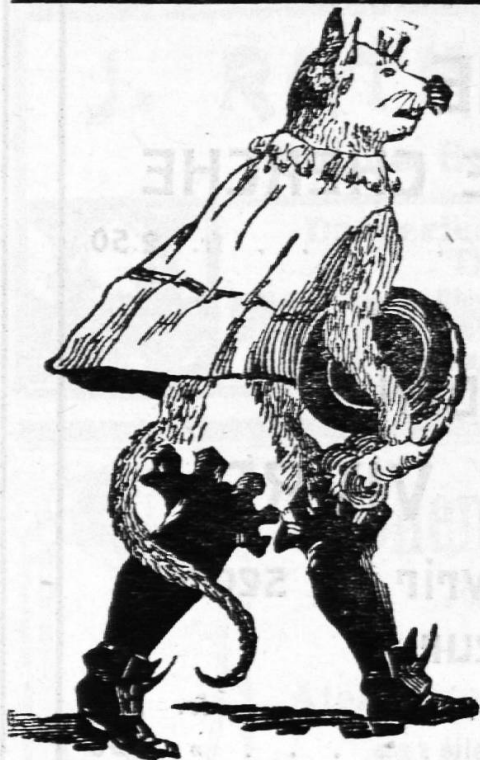
La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

## INSTITUTEUR RETRAITÉ

est demandé en qualité de **caissier-comptable** du Crédit Mutuel de Lucens. Appointements Fr. 200. — par mois.

S'adresser au **notaire L. PIDOUX**, à Lucens.

P. 25.080 L.



## Nous offrons

pendant qu'il y a du stock :

Soulier fort Derby nos 40 à 46 . . . . .	Fr. 29.75
Soulier de sport doubles semelles à soufflet . . . . .	34.75
Bottines pour hommes Box calf ou chevreau . . . . .	34.50
Bottines pour dames depuis . . . . .	26.50
Richelieu pour dames depuis . . . . .	15.75
Bottines pour garçons et fillettes Box calf nos 27 à 29 . . . . .	16.75
nos 30 à 35 . . . . .	18.75

Envoi contre remboursement  
Echanges

# AU CHAT BOTTÉ

LAUSANNE — Rue Haldimand, 2 — LAUSANNE

# MAIER & CHAPUIS

Rue et Place  
du Pont

LAUSANNE

## MAISON

## SPÉCIALE

de

# VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

## UNIFORMES Officiers

Toute la

## CHEMISERIE

Escompte à 30  
jours à MM. les  
instituteurs de  
la S. P. V.

# 10 %

Un de nos représentants se rend  
à domicile pour soumettre les  
échantillons et prendre les mesures.

Collections, gravures à disposition.



Ustensiles  
de cuisine  
et de ménage

# FRANCILLON & C<sup>ie</sup>

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

## Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

### FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.



## A L'OCCASION DE LA PAIX ET POUR LE 1<sup>er</sup> AOÛT

### CHŒURS PATRIOTIQUES

#### Chœurs à quatre voix d'hommes a cappella :

679.	<i>Amiel, A.</i>	Roulez, tambours . . . . .	35 cent.
1419.	<i>Barblan, O.</i>	Hymne à la patrie . . . . .	35 »
1428.	—	Salut helvétique . . . . .	35 »
2826.	<i>Bratschi, P.</i>	O sol natal . . . . .	40 »
2314.	<i>Carey, A.</i>	Chant national suisse . . . . .	40 »
3227.	<i>Cattabeni, F.</i>	Premier août . . . . .	50 »
191.	<i>Colo-Bonnet</i>	Pour la patrie . . . . .	50 »
1300.	<i>Degerine, E.</i>	Marche nationale helvétique . . . . .	40 »
1536.	<i>Denéréaz, C.-C.</i>	Vive la liberté . . . . .	35 »
2602.	<i>Doret, G.</i>	Chant des Suisses . . . . .	35 »
2595.	—	Prière du Rutli . . . . .	40 »
447.	<i>Gerber, H.</i>	A mon pays . . . . .	35 »
706.	<i>Giroud, H.</i>	Restons unis . . . . .	50 »
1389.	—	Un pour tous, tous pour un . . . . .	35 »
464.	<i>Grast, F.</i>	A la patrie . . . . .	40 »
402.	<i>Juillard, E.</i>	Chant patriotique . . . . .	35 »
403.	<i>Kœlla, G.-A.</i>	A la patrie . . . . .	35 »
392.	<i>Lauber, E.</i>	Le coin natal . . . . .	40 »
391.	—	La terre helvétique . . . . .	35 »
430.	<i>Meister, C.-O.</i>	Pour la liberté . . . . .	40 »
2851.	<i>Mendelssohn, F.</i>	Liberté . . . . .	40 »
353.	<i>Metzger, E.</i>	Hymne suisse . . . . .	50 »
354.	—	Le pays natal . . . . .	40 »
2852.	—	Hymne au drapeau . . . . .	40 »
3289.	—	La patrie est immortelle . . . . .	40 »
3290.	—	Chants du pays . . . . .	40 »
2854.	<i>Moratin, R.</i>	La croix fédérale . . . . .	40 »
1836.	<i>Neuenschwander, S.</i>	Le serment du Grütli . . . . .	35 »
492.	<i>North, C.</i>	A la patrie . . . . .	35 »
499.	—	Le cantique de la Suisse . . . . .	35 »
495.	—	Prière pour la patrie . . . . .	35 »
574.	—	Un pour tous, tous pour un . . . . .	40 »
2181.	—	Amour du pays . . . . .	35 »
24.	<i>Perck, B. van</i>	Alpes et liberté . . . . .	50 »
223.	—	Liberté . . . . .	40 »
2019.	<i>Pilet, W.</i>	La sainte alliance des peuples . . . . .	35 »
2043.	<i>Plumhof, H.</i>	Salut helvétique . . . . .	35 »
882.	—	Salut à la patrie . . . . .	40 »
1188.	<i>Senger, Hugo de.</i>	Hymne à la patrie . . . . .	35 »
2461.	<i>Wissmann, R.</i>	La marche du drapeau . . . . .	40 »
2873.	<i>Zwissig, A.</i>	Hymne national suisse (Cuendet) . . . . .	35 »
2314.	—	Hymne national suisse (Chatelanat) . . . . .	40 »

#### Chœurs à quatre voix mixtes a cappella :

2854.	a <i>Baumgartner, W.</i>	A mon pays . . . . .	35 cent.
	b <i>Kreutzer, C.</i>	Le drapeau . . . . .	
2775.	<i>Chappuis, L.</i>	Patrie, à toi mes amours . . . . .	40 »
2779.	<i>Dauphin, L.</i>	Les cloches du 1 <sup>er</sup> août . . . . .	60 »
2597.	<i>Doret, G.</i>	Chant des Suisses . . . . .	30 »
2687.	<i>Hegar, F.</i>	Patrie . . . . .	35 »
45.	<i>Kling, H.</i>	Hymne helvétique . . . . .	40 »
46.	—	Hymne patriotique . . . . .	40 »
1180.	<i>Lauber, E.</i>	La terre helvétique . . . . .	35 »
376.	<i>Pantillon, G.</i>	Chant patriotique et religieux . . . . .	50 »
3151.	<i>Romieux, Ch.</i>	Hymne . . . . .	40 »
3175.	—	A l'Helvétie . . . . .	35 »
2816.	<i>Zwissig, A.</i>	Hymne national suisse (Cuendet) . . . . .	40 »
2817.	—	Hymne national suisse (Chatelanat) . . . . .	40 »

**FOETISCH FRÈRES**  
S. A., Editeurs à Lausanne, Neuchâtel et Vevey.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LV<sup>me</sup> ANNÉE — Nos 29-30

LAUSANNE, 26 juillet 1919.



# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE-REUNIS)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

*Rédacteur en Chef:*

**ERNEST BRIOD**

La Paisible, Cour, Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique*

**ALBERT CHESSEX** Avenue Bergières, 26

*Gérant: Abonnements et Annonces.*

**ERNEST VISINAND** Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

## COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

**ABONNEMENT:** Suisse, 8 fr. (Poste 8 fr. 20); Etranger, 10 fr.

**PRIX DES ANNONCES:** 40 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE.**





# Cours pour maitres d'écoles professionnelles

A SOLEURE

du 8 septembre au 4 octobre 1919.

## PROGRAMME

1. Etudes et dessin professionnel à main libre pour l'industrie du vêtement.
2. Etudes, esquisses et dessin professionnel pour l'industrie métallurgique et la bâtisse.
3. Théorie professionnelle et commerciale : Tenue des livres et calcul des prix de revient, correspondance professionnelle calcul professionnel, sciences naturelles, étude des matériaux, questions de droit et de législation. Didactique de l'enseignement professionnel.

Les maitresses d'écoles professionnelles sont admises au cours. Les renseignements sont donnés et les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 août 1919 par B. Stöcklin, instituteur à Granges (Soleure).

Granges, le 15 juillet 1919.

B. STÖCKLIN, président.

Th. KUHN, secrétaire.

---

## Quel instituteur

ayant une certaine pratique de la branche Assurances, principalement « Accidents », serait disposé à quitter l'enseignement pour s'occuper exclusivement d'assurances avec un bureau disposant déjà d'une certaine organisation ?

Adresser offres sous A. 13102 L. Publicitas S. A. Lausanne.

## Collections

A vendre collection insectes, dans armoires vitrées, faites par menuisier, fond liège, grandeur 45×55 cm. et 50×55. Prix 9 et 10 fr. Boîtes profondes minéraux. Prix divers.

Ecrire poste restante St-François, M. N. 06.

---

**Instituteurs !!**

**Institutrices !!**

Employez à l'école

## l'encre sèche

Conquête la plus récente dans le domaine de la chimie. 3 échantillons contre fr. 1.30 en timbres-poste ou remboursement.

Case postale 10000 Aarau.

---

## EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

# VAUD

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### Places primaires au concours.

**INSTITUTEURS:** **Gressy**, fr. 2400, logement, jardin et 4 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école; 29 juillet. **Antagne s. Ollon**, fr. 2400, logement, jardin et 4 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école; 8 août.

**INSTITUTRICES:** **Commugny**, maîtresse de travaux à l'aiguille fr. 300 pour toutes choses; 1 août. — **Villeneuve**, institutrice primaire, fr. 1700 plus indemnité de logement équitable; 1<sup>er</sup> août. — **Châtelard (Montreux)** 2 institutrices primaires, fr. 2300 plus 6 augmentations de fr. 100 chacune après 3, 6, 9, 12, 15, 18 ans; maximum après 18 ans, fr. 2900; 5 août. — **Hameaux de Payerne (Vers-chez-Perrin)**, institutrice primaire, fr. 2000 pour toutes choses. Entrée en fonctions le 1<sup>er</sup> novembre; 8 août.

### Nominations.

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

**INSTITUTEURS.** — MM. Durnat, Emile à **Luins-Vinzel**; Favre, Alexandre à **Tartegnins**; Ogay, Robert à **Commugny**.

**INSTITUTRICES.** — Mlles Stillhart, Bertha à **Oulens s. Lucens**; Comte, Berthe à **Champagne**.

Mlle Fischer, Anna, maîtresse d'école enfantine à **Lausanne**.

Mlle Gavillet, Adrienne, maîtresse d'école enfantine à **Lausanne**.

---

### Enseignement secondaire.

#### Collège et Gymnase classique cantonaux.

Le poste de **maître d'anglais** est mis au concours. Traitement: 4900 fr. par an pour 20 heures de leçons par semaine. Eventuellement heures supplémentaires pouvant aller jusqu'à 8. Le maître d'anglais pourra être tenu d'enseigner une autre langue.

Entrée en fonctions: 1<sup>er</sup> octobre 1919.

Adresser les inscriptions avec un *curriculum vitae* au Département de l'Instruction publique, 2<sup>me</sup> service, jusqu'au 30 juillet 1919 à 5 h. du soir.

Dans sa séance du 15 juillet 1919 le Conseil d'Etat a nommé **à titre provisoire**:  
M. Auguste Guignard, actuellement à Cully, en qualité de maître secondaire au collège d'Yverdon;

M. René Rey, licencié ès lettres classiques, de l'Université de Lausanne, actuellement à Rolle, en qualité de maître de français au gymnase et à l'Ecole supérieure des jeunes filles de la ville de Lausanne;

M. David Lasserre, Dr ès lettres, en qualité de maître d'histoire et de géographie au prédit établissement;

Mlle Marguerite de Torrenté, maîtresse secondaire brevetée, en qualité de maîtresse spéciale d'allemand à l'Ecole supérieure de jeunes filles de la ville de Lausanne.

**Collège de Cully.** — Un poste de **maître secondaire** est mis au concours.

Branches d'enseignement: français, histoire et dessin.

Obligations: 28 à 30 heures de leçons par semaine.

Traitement: fr. 3600.— par an.

Entrée en fonctions: 1<sup>er</sup> septembre 1919.

Adresser les inscriptions, avec un « curriculum vitae » au Département de l'Instruction publique, 2<sup>me</sup> service, jusqu'au 6 août 1919, à 5 h. du soir.

## Editions ATAR — GENÈVE

**Livres en usage dans les Universités, Collèges,  
Ecoles secondaires, primaires et privées  
de la Suisse romande.**

<b>ARZANI, prof.</b>	<i>Grammaire italienne</i>	Fr. 3.—
»	<i>Anthologie italienne</i>	» 3.—
<b>GHOISY, L., pasteur.</b>	<i>Manuel d'instruction religieuse, 4<sup>me</sup> édition.</i>	» 0.75
<b>CLIFT, J.-A.</b>	<i>Manuel du petit solfégien.</i>	» 0.95
<b>CORBAZ, André.</b>	Exercices et problèmes d'arithmétique, 1 <sup>re</sup> série, Livre de l'élève	» 0.80
	» » » » » Livre du maître	» 1.40
	» » » 2 <sup>me</sup> série, Livre de l'élève	» 1.20
	» » » » » Livre du maître	» 1.80
	» » » 3 <sup>me</sup> série, Livre de l'élève	» 1.40
	» » » » » Livre du maître	» 2.20
	Calcul mental	» 2.20
	Manuel de géométrie	» 1.70
<b>DÉMOLIS, prof.</b>	<i>Physique expérimentale.</i>	» 4.50
<b>BENIS, Jules.</b>	<i>Manuel d'enseignement antialcoolique (77 fig. et 8 pl. litho.)</i>	» 2.—
<b>BUCHSAL, H.</b>	<i>Notions élémentaires d'instruction civique, édit. complète</i>	» 0.60
»	» » » » » réduite	» 0.45
<b>EBERHARDT, A., prof.</b>	<i>Guide du violoniste</i>	» 1.—
<b>KLEINGRE, H., prof.</b>	<i>Manuel d'instruction civique (2<sup>me</sup> partie: Autorités fédérales)</i>	» 2.—
<b>ESTIENNE, H.</b>	<i>Pour les tout petits, poésies illustrées</i>	» 2.—
<b>CAVARD, A.</b>	<i>Livre de lecture, degré moyen</i>	» 1.50
<b>GOUÉ (M<sup>me</sup>) et GOUÉ, E.</b>	<i>Comment faire observer nos élèves?</i>	» 2.25
<b>GROSCURIN, prof.</b>	<i>Cours de géométrie.</i>	» 3.25
<b>JUGE, H. prof.</b>	Notions de sciences physiques	» 2.50
	Leçons de physique, 1 <sup>er</sup> livre: Pesanteur et chaleur	» 3.75
	» » 2 <sup>me</sup> livre: Optique	» 2.50
	Leçons d'histoire naturelle.	» 3.25
	Leçons de chimie.	» 2.50
	<i>Petite flore analytique (à l'usage des écoles de la Suisse romande).</i>	» 2.75
<b>LESCAZE, A., prof.</b>	Premières leçons intuitives	» 1.80
	Manuel pratique de langue allemande, 1 <sup>re</sup> partie	» 1.50
	» » » 2 <sup>me</sup> partie	» 3.—
	» » » 1 <sup>re</sup> partie, professionnelle	» 2.25
	» » » 2 <sup>me</sup> partie, professionnelle	» 2.75
		<i>Lehr- und Lesebuch für den Unterricht in der deutschen Sprache</i>
	1 <sup>re</sup> partie.	» 1.40
	2 <sup>me</sup> partie.	» 1.50
	3 <sup>me</sup> partie.	» 1.50
<b>MALSCH, A.</b>	<i>Les fables de la Fontaine (édition annotée).</i>	» 1.50
<b>MARTI, A.</b>	<i>Livre de lecture, degré inférieur.</i>	» 2.50
<b>MARTI et MERCIER.</b>	<i>Livre de lecture, degré supérieur</i>	» 3.—
<b>PITTARD, Eug., prof.</b>	<i>Premiers éléments d'histoire naturelle</i>	» 2.75
<b>PLUD'HUN, W.</b>	<i>Comment prononcer le français?</i>	» 0.50
»	<i>Parlons français.</i>	» 1.—
<b>POTT, L.</b>	<i>Geschichte der deutschen Literatur</i>	» 4.—
<b>SCHUTZ, A.</b>	<i>Leçons et récits d'histoire suisse</i>	» 2.—
<b>THOMAS, A., pasteur.</b>	<i>Histoire sainte</i>	» 0.65

Majoration de 20 % sur les prix ci-dessus, suivant décision de la Société des Libraires-Editeurs de la Suisse.



# Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich

La plus ancienne compagnie suisse d'assurances sur la vie.

Service principal fondé en 1857.

Mutuelle pure. — Pas de responsabilité personnelle des assurés.

Le plus important portefeuille d'assurances suisses.

Tous les bonis aux assurés.

Par suite du contrat passé avec la *Société pédagogique de la Suisse Romande*, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à M. **J. Schächtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11, **Lausanne**.

## CHAPELLERIE FINE

Place Chauderon, 23 **ADRIEN BURY** 23, Place Chauderon

— LAUSANNE —

Dernières nouveautés en chapeaux feutre et paille

Articles pour enfants

Parupluies — Cannes — Cravates — Bretelles

*Grand choix dans tous les genres.*

*Prix avantageux : Escompte 10 % aux instituteurs.*

## L'intermédiaire des Educateurs

publié par l'Ecole des Sciences de l'Education  
(Institut J.-J Rousseau)

*Abonnements : Suisse 3 fr. — Etranger 3 fr. 50.*

*(Pour instituteurs : Suisse 1 fr. 50. — Etranger 2 fr.)*

**S'adresser : Taconnerie 5, GENÈVE.**



### AVIS



**Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.**

LIBRAIRIES PAYOT & C<sup>ie</sup>,  
LAUSANNE - GENÈVE - VEVEY - MONTREUX

**Vient de paraître**

*Liste Alphabétique*  
des  
**Verbes irréguliers**

*de l'anglais contemporain*

(XIX<sup>me</sup> et XX<sup>me</sup> siècles)

par **G. BONNARD**

*Docteur ès-lettres, Maître au Collège et au Gymnase Classiques,  
Privat-Docent à l'Université.*

Un vol. relié toile souple . . . . . Fr. 1.25

Si l'on compare entre elles les listes de verbes irréguliers données par les grammaires anglaises usuelles, on remarque de nombreuses divergences. Ces divergences sont dues avant tout au fait que la plupart des verbes anglais irréguliers possèdent pour leur passé et leur participe passé plusieurs formes. Tel grammairien préfère, sans donner ses raisons, telle forme; tel autre grammairien, sans s'en expliquer davantage, préfère une autre forme.

La liste présente donne toutes les formes en usage en Angleterre du début du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, à l'exclusion de celles qu'on ne trouve que dans les dialectes ou le parler vulgaire, et distingue entre ces formes. Dans une liste principale on trouvera la forme, le cas échéant les formes, généralement employées dans le langage de la conversation des Anglais cultivés; en notes, toutes les autres formes que l'on peut, soit parfois entendre, soit rencontrer au cours de ses lectures, chacune accompagnées d'une indication précisant si elle est archaïque, ou désuète, ou poétique, etc... Les formes de la liste principale, en regard desquelles on trouvera les principaux des verbes français de même sens, doivent être enseignées à tous ceux qui apprennent l'anglais; ce sont les seules qu'un étranger doive employer. Les autres, il lui faut au moins les connaître; mais il serait mal venu d'en faire usage.

Cette liste nous paraît constituer un guide sûr pour l'étude des verbes anglais irréguliers; élèves des écoles secondaires, étudiants, maîtres eux-mêmes, tous ceux en un mot qui enseignent ou apprennent l'anglais, seront heureux de l'avoir sous la main.